

Guipavas centre

Centre-ville

Espaces publics

Travaux

Lettre d'information chantier n°2

Fin avril 2025, les travaux du centre-ville de Guipavas ont commencé pour une période de 11 mois. Ils ont pour objectif la réalisation de nouveaux espaces publics plus conviviaux et plus qualitatifs.

Le chantier a démarré le 23 avril pour une durée de 11 mois et se déroule en trois phases :

- ★ Phase 1 : place Saint-Herbot
- ★ Phase 2 : place Saint-Éloi
- ★ Phase 3 : rue de Paris

La première phase s'achève.

Après le décroûtement et le terrassement de l'ancienne place Saint-Herbot, des grands bassins ont été creusés pour infiltrer dans le sol les eaux de pluie et un nouvel éclairage a été posé.

La nouvelle place se dessine désormais : pose des bordures, des emmarchements, des pavés enherbés et enfin de l'enrobé. Les végétaux seront plantés à l'automne et le nouveau parking sera ouvert au public début septembre.

Le lundi 8 septembre, les phases 2 et 3 commenceront simultanément afin d'optimiser la durée du chantier.

Commerces et services

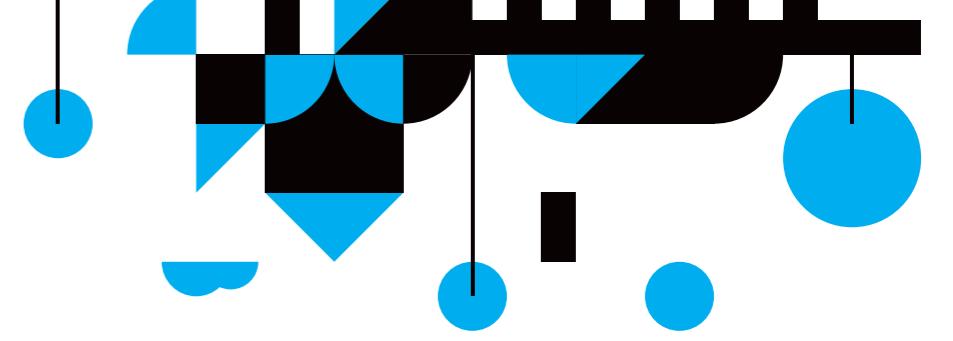
Ils restent ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux.

Imaginer
et façonner

nos espaces de vie



Mon quotidien pendant le chantier : un centre-ville accessible

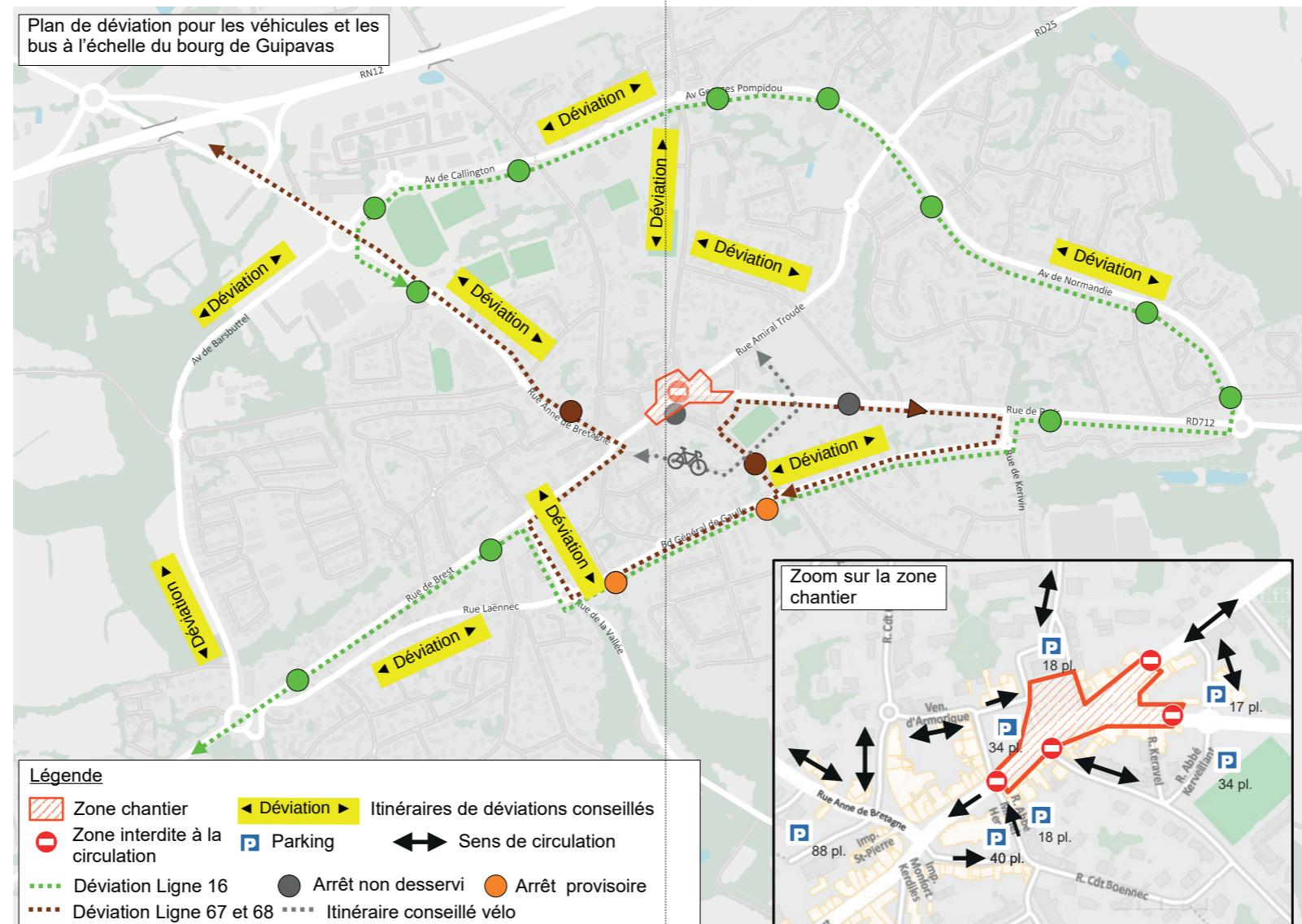


Quel périmètre pour les nouvelles phases du chantier ?

Les nouvelles phases 2 et 3 s'étendront Place Saint-Éloi et rue de Paris, du carrefour de la rue Saint-Éloi à la rue Michel Henry. Trois entreprises travailleront simultanément pour optimiser la durée du chantier qui ira de mi-septembre à février 2026 (durée prévisionnelle).

Quelles seront les réalisations ?

Sur cette période, la place Saint-Éloi sera redessinée avec la création d'escaliers, de gradins et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Le terrain de pétanque sera conservé et reconfiguré. La rue de Paris sera réaménagée entre le rond-point Saint-Éloi et le carrefour de la rue de Paris avec la rue Michel Henry, avec de nouveaux trottoirs, des quais de bus aux normes, de nouvelles pistes cyclables et des places de stationnement et de livraison au niveau des commerces. Des plantations viendront agrémenter ces deux espaces publics.

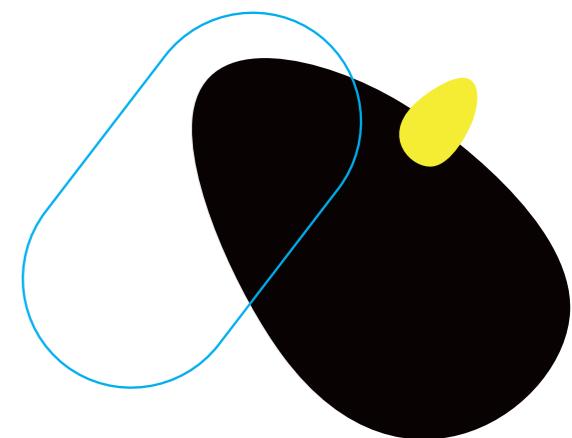


Accès et circulation

Pendant le chantier, la rue de Paris sera fermée à la circulation automobile.
La circulation des piétons et piétonnes place Saint-Éloi sera maintenue afin de toujours permettre l'accès aux commerces, aux services et aux habitations.
Une déviation pour les véhicules et les bus sera prévue.

Les véhicules pourront tourner autour de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul.

Afin de faciliter le stationnement dans le centre-ville, les parkings tout autour de la zone chantier seront signalés dès septembre avec un nouveau totem indiquant sur une carte les équipements à proximité.



Les prochaines étapes



Comment s'informer sur le chantier ?

En ligne

Retrouvez toutes les informations sur le projet :

- ★ <https://jeparticipe.brest.fr>
- ★ www.guipavas.bzh

Abonnez-vous en nous envoyant votre contact à l'adresse coherenceterritoriale@brest-metropole.fr pour recevoir par mail les informations relatives au déroulé du chantier.*

En boîte aux lettres

Grâce à la lettre info chantier distribuée aux riveraines et riverains habitant à proximité des travaux.

Immersion dans les nouveaux espaces publics de Guipavas

Découvrez les nouveaux espaces publics du centre-ville de Guipavas en visionnant le film d'animation en 3D :

- ★ sur jeparticipe.fr
- ★ et sur notre chaîne [chaîne YouTube @MairieGuipavas](https://www.youtube.com/@MairieGuipavas)

Quelques conseils pour vos déplacements et votre sécurité

Suivant l'emplacement des travaux :

- ★ Ne pas stationner dans la zone de travaux, ni sur la chaussée, ni sur le trottoir
- ★ Soyez vigilantes et vigilants lors de vos déplacements à pied à proximité des engins et des travaux et informez vos enfants

Durant toute la durée du chantier, le centre-ville fera l'objet de modifications de circulation. Une signalétique adaptée sera mise en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous veillerons à ce que ce chantier se déroule de la meilleure façon pour toutes et tous en perturbant le moins possible votre quotidien.

*Mentions légales

1. Champ d'application de la politique de gestion des données personnelles. La présente politique de gestion des données personnelles vous informe sur les modalités de collecte, de traitement et d'utilisation de vos données personnelles lors de la demande d'information sur le chantier d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas. **2. Responsable du traitement des données.** Le responsable du traitement est M. le Président de Brest métropole. Contact : Brest métropole - 24 rue Coat ar Gueven - CS 73826 - 29238 Brest cedex 2 - Adresse mail : coherenceterritoriale@brest-metropole.fr. **3. Finalité du traitement et base légale.** La finalité de ce traitement est de répondre à votre demande d'information sur le chantier d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas. Sa base légale est votre consentement. **4. Type de données collectées.** Pour l'envoi de la lettre info chantier, nous vous demandons de nous indiquer votre adresse mail. **5. Destinataire des données.** Les données collectées sont uniquement destinées à l'usage de Brest métropole. Vos données personnelles sont à usage interne, elles sont strictement confidentielles. Cette donnée sera accessible uniquement aux personnes du service Cohérence territoriale de la métropole. **6. Durée de conservation des données.** Les données collectées sont conservées toute la durée du traitement, à savoir jusqu'à la fin des travaux d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas, d'avril 2025 à avril 2026. **7. Droit d'accès, de rectification et de suppression.** Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles, les utilisateurs disposent des droits suivants : Dans les limites prévues par la loi, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, retirer votre consentement au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Un lien de désinscription vous sera proposé dans toute communication n'ayant pas un caractère purement administratif. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Les demandes d'exercice de vos droits peuvent être adressées au responsable de traitement par voie postale M. le Délégué à la protection des données - Hôtel de métropole - 24 rue Coat-ar-Guén - CS 73826 - 29238 Brest Cedex 2 ou par voie électronique à delegue.protectiondesdonnees@brest-metropole.fr. Si vous estimez ne souhaitez plus recevoir d'actualités, vous pouvez à tout moment vous désinscrire à l'adresse : coherenceterritoriale@brest-metropole.fr. Si vous estimez après nous avoir contacté que les droits sur vos données n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Voir le site de la CNIL pour plus d'informations sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/mes-demarches/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>. **8. Mesures de sécurité prises pour assurer la protection des données personnelles.** Brest métropole met en œuvre tout moyen technique conformément aux règles de l'art pour maintenir l'intégrité, la sécurité, la confidentialité des données et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les données sont hébergées sur nos serveurs et ne sont jamais transférées hors UE.

